

Mercredi 19 octobre 2005

Communiqué de presse

La Commission Nationale du Débat Public, réunie le 19 octobre 2005, a fait connaître sa décision de poursuivre les deux débats publics sur les projets EPR et THT Cotentin – Maine.

Dès ses décisions initiales, la CNDP avait affirmé sa volonté d'assurer la nécessaire coordination entre les deux débats publics compte tenu des liens existants entre eux.

Le débat public THT Cotentin – Maine sera ainsi mené à son terme à l'échéance prévue, c'est-à-dire le 23 février 2006.

À la demande de la CNDP, la Commission Particulière THT Cotentin – Maine réorganise son calendrier de réunions publiques. Il sera communiqué dans les jours qui viennent.

Compte-tenu de cette décision, les réunions publiques du 24 octobre à Saint-Lô et du 2 novembre à Laval sont annulées et reportées à une date ultérieure dans la première quinzaine de novembre.

Dès le 24 octobre, les cahiers d'acteurs reçus à ce jour seront mis en ligne sur notre site internet et adressés à toutes les personnes qui en auront fait la demande.

Les questions-réponses à la Commission, via le site internet et/ou les cartes réponses pré affranchies, seront également activées dès cette date.

Contacts presse délégataire de la Commission Particulière
Catherine Brillet 06 64 89 14 05 / brillet.catherine@wanadoo.fr
Claire Montémont 02 31 29 16 96 / 06 10 15 04 18 /
claire.montemont@wanadoo.fr

Le site internet du débat public
www.debatpublic-THTcotentin-maine.org